

Oyem/Nouvelle Constitution

Jean-Christophe Owono Nguema en pédagogue

PME  
Oyem/Gabon

DANS le cadre de ses activités parlementaires, le sénateur du deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, Jean-Christophe Owono Nguema, a devisé, le 26 avril dernier, à l'Hôtel de ville, avec les chefs de quartiers et leurs adjoints. Occasion pour le sixième vice-président du Sénat d'offrir gracieusement à ses hôtes, un exemplaire de la nouvelle Constitution dont certains articles révisés en janvier dernier par le Parlement ont été passés au crible. En présence des membres du bureau du Conseil municipal, avec à sa tête le maire Vincent Essone Mengue.

Certains alinéas des articles 8, 20, 28 et 78 nouveaux de la Constitution querellée ont surtout été mis en exergue par le parlementaire. Jean Christophe Owono Nguema, membre de l'opposition, a indiqué à ses interlocuteurs qu'il s'est farouchement opposé, aux côtés d'autres collègues, à leur révision par les députés et sénateurs de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Ainsi donc, un peu plus de 60 articles, sur les 120 que compte la Constitution gabonaise, ont été modifiés. « Des articles nouveaux, qui permettent aujourd'hui de renforcer les pouvoirs du président actuel, Ali Bongo », a indiqué le sénateur du deuxième arrondissement d'Oyem.

De même, les auxiliaires de



Photo : PME

Le sénateur Jean-Christophe Owono Nguema (d) et le maire Vincent Essone Mengue, pendant la réunion.

commandement ont pris connaissance de l'ordonnance n° 00003/PR/2018

du 26 janvier 2018 portant fixation et répartition des sièges de députés par pro-

vince, département et commune ; de la Loi n° 001/2017 du 03 août 2017

relative aux réunions et manifestations publiques en République gabonaise et de la Loi sur la décentralisation promulguée en juin 2015. Beaucoup d'irrégularités ont été relevées par le sénateur dans ces différents articles de loi. Surtout, au niveau de la répartition des sièges de députés et des sénateurs à travers le pays où, « certaines régions ont été privilégiées au détriment des autres », a déploré M. Owono Nguema. A l'issue des échanges, certains chefs de quartiers ont profité de l'occasion pour s'interroger sur l'actualité politique de l'heure, tournée surtout vers les prochaines élections législatives. Le sénateur leur a demandé de se préparer, en vue d'une participation massive à ce futur scrutin.

Bitam/Fête du 1er mai

Les injustices en milieu professionnel dénoncées



Photo : SSB

La phase de décoration a précédé celle du défilé.



Photo : SSB

Le passage devant la tribune du personnel de la mairie...



Photo : SSB

... de la CSTG...

SSB  
Bitam/Gabon

Le délégué syndical et président provincial de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), Emmanuel Zue Ndong, a, pour cela, insisté pour que soit implantée à Bitam une inspection départementale du travail.

TOUS les ingrédients

étaient réunis, le 1er mai dernier à Bitam, pour que la 132e édition de la fête internationale du travail soit un succès. Et le moins que l'on puisse dire, est qu'elle l'aura été, de l'avis de nombreux observateurs. Tout a commencé avec l'arrivée du préfet du département du Ntem à la place des fêtes, théâtre des manifestations. Boniface Fongues y a été accueilli par le maire de la commune, Jean-Pierre

Obiang Zue Beyeme, ainsi que les responsables administratifs de la localité. Après avoir dénoncé toutes les injustices dont sont victimes plusieurs travailleurs du département du Ntem, le délégué syndical et président provincial de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG) dans le Woleu-Ntem, Emmanuel Zue Ndong, a alors insisté sur la nécessité de l'implantation

d'une inspection départementale du travail dans cette localité. Une administration qui, à son avis, permettrait aux employés de saisir plus facilement l'autorité compétente face aux supposées violations de leurs droits par les employeurs. A sa suite, le préfet du département du Ntem a procédé à la remise de quelques distinctions honorifiques aux sept récipien-

daires inscrits sur la liste des personnes à décorer : deux médailles d'or, trois médailles d'argent et deux en bronze. Puis, s'en est suivi le défilé des travailleurs devant la tribune officielle, dans l'ordre ci-après : CSTG, administrations publiques et parapubliques, entreprises et autres opérateurs économiques, associations et ONG, agences de transport. Enfin, une rencontre inter-

nationale amicale de football entre la formation Bic Rouge des enseignants de Bitam et celle du Lycée bilingue de Kye-Ossi (Cameroun), s'est jouée au stade Gaston Peyrille. Celle-ci s'est soldée par la victoire des locaux sur un score de 2 buts à 0. Ce fut également le clou de ces manifestations de la fête du travail édition 2018 dans le chef-lieu du Ntem. Dans la bonne ambiance et la bonne humeur.



Photo : SSB

... et des employés de l'Hôtel Benedicta.



Photo : SSB

Le public a même eu droit à une démonstration de la technique de saignée de l'hévéa, réalisée par des agents de Siat-Gabon.